Discours de Seguin (fin)

Posté le : 3 décembre 2011 16:09 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile
Catégorie: Attitudes

Il reste à répondre à une ultime question qui donne toute la mesure de notre responsabilité : existe-t-il une alternative à la démarche de Maastricht?

La réponse est claire et nette : oui, bien sûr et à l'évidence ! Mais, certes, il y faut de la lucidité et du courage.

De la lucidité d'abord pour comprendre les difficultés que nous vivons, car ce n'est pas le sentiment de la crise, comme on l'entend dire, qui crée la crise. La crise est une réalité profonde qui s'appelle nouvelle pauvreté, exclusion, ghettos, chômage, désespérance des jeunes, inégalités des chances, insécurité, déculturation, perte de repères, dérive du système éducatif.

Il serait vain et dangereux de continuer de répéter que la France se porte bien. Si l'on ne répond pas au désarroi des Français, ils continueront à se laisser aller vers les extrémismes et vers les intégrismes qui minent déjà le sentiment national. De renoncement en renoncement, nous avons nous--mêmes contribué à détourner le peuple de la chose publique et à ruiner le sens civique. A force de laisser entendre que tout se vaut et que l'action est impuissante face aux contraintes de l'économie et de la technique, nous avons accrédité cette idée dangereuse que la politique ne peut rien changer à rien, que ce qui arrive doit donc arriver et que nul n'en est responsable ni coupable.

On ne pourrait rien contre la conjoncture internationale, rien contre la concurrence du Sud-Est asiatique, rien contre les feuilletons américains, rien contre le drame des banlieues, rien contre le progrès technique, prétendument seul à l'ori-gine du chômage. Bref, tout cela serait inscrit dans la nature des choses.

La référence constante à l'exemple des taux d'intérêt pour justifier de tels comportements vaut qu'on s'y arrête à nou-veau, car elle n'a pas seulement des conséquences économiques ou sociales, elle contribue à la démoralisation de la nation. Il y a quelque chose de pourri dans un pays où le rentier est plus célébré que l'entrepreneur, où la détention du patrimoine est mieux récompensée que le service rendu à la collectivité.

Ce que cache la politique des comptes nationaux, ce que cache l'obsession des équilibres comptables, c'est bien le conservatisme le plus profond, c'est bien le renoncement à effectuer des choix politiques clairs dont les arbitrages bud-gétaires ne sont que la traduction. Que penser d'une politique économique qui se contente de guetter la reprise américaine ou la récession outre-Rhin ? Que penser d'une politique éco-nomique qui se résume à l'indexation de notre monnaie et de nos taux d'intérêt sur le deutsche mark et les décisions arrêtées par la Bundesbank, au moment où l'Allemagne fait l'objet de critiques convergentes et croissantes au sein du G7 pour la manière dont elle gère les conséquences de la réunification? Quelle est la logique d'une politique qui oscille au seul gré des parités monétaires, indifférente à l'économie réelle.

Ce n'est même plus de l' « économisme », c'est de l' « économétrisme » ! Et n'est-il pas paradoxal de voir l'État, plus myope encore que les marchés, se déterminer au rythme de la publication de quelques indices financiers ?

Oui, la libéralisation et l'internationalisation des activités économiques sont à la fois souhai-tables et inéluctables ! Oui, elles entraînent une redéfinition du rôle économique de l'État ! Non, il n'en résulte pas que l'État n'ait désormais d'autre logique de fonctionnement que celle d'une entreprise - au reste plus mal gérée qu'une véritable entreprise. Et oui, l'État conserve une fonction d'arbi-trage dans le partage de la valeur ajoutée, une fonction de régulation et d'anticipation, dont l'efficacité détermine la compétitivité des économies comme le montrent à l'envi le Japon, l'Allemagne ou les pays d'Asie du Sud-Est

Mais le premier alibi de tous nos renoncements, c'est indubitablement la construction européenne. Nous ne pouvons rien faire, nous dit-on, puisqu'il faut harmoniser, Bruxelles en ayant décidé ainsi. Nous ne pouvons pas réformer la fis-calité puisqu'il faut soi-disant uniformiser les taux de T.V.A.

Nous ne pouvons pas baisser les taux d'intérêt puisqu'il nous faut soi-disant rester accroché au mark en vue de l'union monétaire. Nous ne pouvons rien pour notre industrie puisque le commissaire à la concurrence y fait obstacle. Nous ne pouvons rien faire pour l'aménagement du territoire puisque nos marges de manœuvre sont mises à la disposition de la Communauté.

On voit bien l'avantage politique à transférer sur Bruxelles ou sur les collectivités locales la responsabilité de ce que l'État n'a plus le courage d'assumer. A commencer par l'impôt, dont on veut bien désormais qu'il soit local ou même européen, pourvu qu'il ne soit pas national et qu'il n'en soit pas tenu compte dans les statistiques de la politique fiscale.

Mais cette Europe alibi est pleine de dangers car il est vain d'espérer que nos problèmes seront résolus par ce qui n'est au fond qu'une fuite en avant. Il est illusoire de chercher ailleurs qu'en nous-mêmes les réponses à nos difficultés. Il est faux de penser qu'en mettant en commun nos problèmes nous allons miraculeusement les résoudre mieux, nous tous, Européens de l'Ouest qui, pris séparément, n'avons eu jusqu'à présent pour leur faire face ni la volonté ni l'imagination nécessaires.

Comment peut-on croire que l'intégration apportera une meilleure sécurité à un moindre coût - alors que la défense, c'est d'abord la volonté de se défendre ! - qu'elle permettra d'augmenter les salaires tout en produisant moins, que la libre circulation des chômeurs autorisera la réduction de leur nombre, que les finances publiques seront mieux gérées à onze ou douze que dans le cadre national ? Il s'agit là de paris insensés ! D'autant plus insensés que le temps passe sans que personne cherche à résoudre des problèmes en voie d'aggravation rapide. Il faut dire qu'à force d'additionner une mauvaise conception de la décentralisation et l'affaiblissement délibéré de l'État, l'idée suivant laquelle la France n'est plus capable de se gouverner finit par acquérir quelque crédit. Est-ce là le fruit d'une stratégie politique ? Nul ne saurait le dire à coup sûr. Mais ce qui est certain, c'est que ceux qui ne voient plus d'autre solu-tion pour la France que de se fondre dans l'Europe intégrée et rétrécie de Maastricht sont précisément ceux qui préfèrent douter de la France el des Français plutôt que d'admettre que leur incapacité pourrait être seule en cause.

On prétend - que n'a-t-on pas dit ? - qu'en refusant de ratifier Maastricht nous déciderions de fait, et peut-être même de jure, notre sécession de la Communauté.

Voilà le plus infondé des procès d'intention, alors que, précisément, nous souhaitons conserver les acquis de la Communauté et la chance qu'ils représentent pour l'Europe, en la remettant sur les rails et en la remettant en perspective ! Car beaucoup de choses ont été accomplies au .sein de cette Communauté, qui ne sauraient être effacées. Beaucoup de liens ont été noués, qui ne sauraient être rompus. Beaucoup de coopérations ont été engagées, qui ne sauraient être arrêtées.

Mais il nous faut redéfinir les règles du jeu pour que la souveraineté reste où elle doit être, c'est-à-dire dans les nations. Dès lors, il ne saurait plus y avoir aucun transfert Irrévocable de souveraineté, mais seulement des délégations de compétences, qui pourront tout naturellement être réinterprétées, reformulées ou amendées dès lors que ce Parlement le décidera, dans l'intérêt national.

Alors, si nos partenaires font de même, la coopération entre les Douze fonctionnera comme elle fonctionne aujourd'hui dans le S.M.E., c'est-à-dire par consensus, sans que, ni en droit ni en pratique, aucun État ne se dessaisisse de façon irréversible de son pouvoir de décision.

Mais dans la redéfinition des règles qui régissent la coopération communautaire. il n'y a pas que la question des souverainetés nationales à résoudre; il y a aussi la lancinante question du déficit démocratique. Or, pas plus après Maastricht qu'avant, le Parlement européen ne sera un véritable législateur et il n'exerce aucun contrôle effectif sur les décisions communautaires. Le gadget de Maastricht s'appelle la « codécision », qui succède à la coopération de l'Acte unique, la codécision n'étant guère que le pouvoir reconnu au Parlement, au terme d'une procédure qui relève du parcours du combattant, d'enterrer les textes sur lesquels il ne parvient pas à se mettre d'accord avec le Conseil.

Pour combler le déficit démocratique, en fait, Il faut rendre leurs prérogatives. aux parlements nationaux.

Cela ne veut pas dire qu'il faut se contenter d'associer les parlements à la discussion, ni même faire semblant de les faire participer aux décisions, et encore moins introduire dans notre Constitution la formulation théorique du principe dit de subsidiarité pour empêcher que le droit communautaire n'empiète sur les compétences du législateur national.

Espoir vain si les traités internationaux ne sont pas modifiés ou si l'interprétation de l'article 55 de la Constitution n'est pas précisée. Le principe de subsidiarité n'est pas, en effet, un principe juridique : c'est un principe d'efficacité. Et il n'appartient pas aux juges d'apprécier subjectivement l'efficacité comparée des organes nationaux et des organes communautaires.

En réalité, si l'on veut rendre sa dignité à notre Parlement, il faut, dans un contexte radicalement différent de celui de Maastricht et de ce que vous proposez avec la monnaie unique que nous inscrivions dans Constitution que la loi nationale prime dans l'ordre juridique interne tout texte communautaire dès lors qu'elle est postérieure à celui-ci.

Ce principe juridique fondamental, dit de la loi écran, que reconnaissaient la Cour de cassation jusqu'en 1976 et le Conseil d'État jusqu'en 1989 doit entrer dans l'ordre constitutionnel pour qu'il soit possible à la majorité parlementaire de suspendre l'application d'une norme communautaire par le vote d'une loi contraire, qui s'impose à nouveau aux juges.

Compte tenu des dérives récentes, il est également nécessaire que, pour toutes les matières qui relèvent du domaine législatif, aucune mesure ne puisse être introduite dans le droit interne sans qu'une loi l'autorise expressément ; de même qu `aucune contribution ne doit pouvoir être versée par la France sans l'autorisation du Parlement Il appartient bien, en revanche, au Parlement européen de voter les dépenses de la Communauté, d'exercer éventuellement à cette occasion un droit de veto et d'amendement ou de mettre en jeu la responsabilité de la Commission.

Dès lors, on cessera de prendre à Bruxelles, entre gouvernements, sur proposition d'une commission

de technocrates, des décisions qui relèvent exclusivement des Parlements de chaque État.

Encore faut-il, pour que l'ensemble .soit cohérent, que la Commission perde son monopole de l'initiative pour ne plus être que l'organe de préparation et d'exécution des décisions du Conseil. Voilà qui remettra à sa place la technocratie, pour le plus grand profit d'une démocratie qui n'en finit pas d'être vidée de sa substance.

Reste la question monétaire.

Ce n'est certainement pas l'Instabilité des monnaies appar-tenant au S.M.E. qui étouffe la croissance européenne, Aussi, quand on se pose la question de la monnaie européenne, on doit se poser en rait la question d'une amélioration marginale de l'efficacité de notre système monétaire, certes significative, mais certainement pas décisive pour la compétitivité de notre économie.

Écartant le fantasme de puissance qui sous-tend le projet de monnaie unique, que reste-t-il pour améliorer le système actuel sans renoncer ni à notre souveraineté, ni à la souplesse d'adaptation que procurent les parités ajustables ?

Eh bien, il reste l'intelligente proposition défendu au Royaume-Uni par John Major et, en France, par Édouard Balladur, et sur laquelle s'accordent de nombreux économistes, je veux parler de la création d'une monnaie commune circulant parallèlement aux monnaies nationales, une monnaie commune qui serait l'aboutissement logique du S.M.E.

Celle-ci serait émise en contrepartie des monnaies nationales par un institut d'émission européen dont le pouvoir de création monétaire serait strictement limité pour éviter toute dérive Inflationniste.

Quels services rendrait-elle ? Elle intensifierait la concurrence monétaire en incitant chaque pays à une meilleure gestion de ses liquidités. Elle offrirait aux entreprises un instrument efficace pour mieux gérer leurs risques de change. Elle pourrait rivaliser avec le dollar et le yen sur les marchés internationaux de capitaux.

En adoptant la monnaie commune au lieu de la monnaie unique, on choisirait, je crois, l'efficacité contre l'idéologie.

Tout le reste est l'affaire de la coopération entre États. On observera d'ailleurs que ce qui fonctionne le mieux aujourd'hui en Europe se situe souvent en dehors de l'orbite communautaire, qu'il s'agisse d'Ariane espace, du GIE Airbus ou du CERN.

Donc, la stratégie est claire : il ne faut pas forcément des politiques communes, avec leurs programmes lourds, leur opacité, leurs procédures inextricables, leur arbitraire, leurs gaspillages, mais plutôt un cadre souple permettant des regroupements en fonction des moyens et des intérêts réels de chacun, des priorités et des circonstances.

Mettons en place un cadre souple qui favorise des coopérations efficaces mais aussi un cadre ouvert où chacun pourra maintenir les solidarités qu'il entretient avec le reste du monde et qui sont souvent une part de lui-même.

Un cadre ouvert pour intégrer au plus vite les nouvelles démocraties de l'Europe de l'Est et pour Ies associer aux programmes européens qui les Intéressent directement. Un cadre ouvert pour éviter que le repli de certaines nations sur elles-mêmes ne débouche sur celui de l'Europe tout entière.

Cette communauté-là est, en tout cas, la seule susceptible de s'ouvrir rapidement aux autres nations européennes. A partir d'elle, grâce à elle, nous pourrions construire une Europe plus réaliste, une Europe rendue à sa dimension véritable, une Europe plus démocratique, une Europe plus sûre et, je n'en doute pas, une Europe plus prospère.

Convenons d'appeler ce nouveau système de relations la Confédération européenne puisque les nations y resteront souveraines, tout en gérant ensemble et d'un commun accord leurs interdépendances chaque fois qu'elles le jugeront utile ou nécessaire. Mais ce ne sera pas la Confédération que nous propose M. Mitterrand - conçue comme un noyau dur et formée d'une communauté de nantis autour de laquelle gravitent des États subordonnés ! Les pays de l'Est en ont déjà refusé le principe à Prague il y a un an à peine ; ils ne l'accepteront pas davantage demain. Celle conception n'est pas la bonne. Elle est inadaptée et même dangereuse.

Et c'est précisément parce que nous sommes pour l'Europe que nous sommes contre l'Europe de Maastricht.

Ainsi conçue à partir des États, c'est-à-dire sur une base qui pourra être démocratique, l'organisation de l'Europe permettra d'assurer à tout le moins et sans délai l'entente, la détente, la coopération, ce qui n'est déjà pu si mal,

Que sera cette Europe ? Ce sera une Europe enfin réunifiée, dotée d'un système de sécurité collective et d'un grand marché commun. Car il l'agit tout à la fois de conjurer de conjurer des risques et de garantir des chances.

Les risques tiennent à la prolifération nucléaire, balistique et chimique. Ils sont technologiques et environnementaux. Les chances ce sont celles de la paix et de la prospérité à l'échelle du continent.

Comment concevoir ce système de sécurité collective européen en faveur duquel la France doit agir de toutes ses forces, tout en modernisant sa propre défense ?

Il s'agit de bâtir une organisation régionale conforme à ce qui est prévu par la Charte des Nations unies. Elle serait essentiellement fondée sur un Conseil de sécurité composé pour partie de membres permanents, car l'Europe a besoin au plus vite d'une instance d'arbitrage capable de prévenir les affrontements et, le cas échéant, de les circonscrire et d'en limiter les effets. Il existe, en effet, au sein de l'Europe actuelle une multitude de conflits potentiels, d'autant plus à redouter que le principe de l'intangibilité des frontières est souvent intenable, s'agissant de tracés imposés arbitrairement par les vainqueurs des deux guerres mondiales, au mépris souvent des réalités historiques, culturelles et politiques.

Là est la voie, la seule voie d'une réelle indépendance européenne. J'oserai dire au passage que, dans les diverses célébrations de Maastricht, rien ne m'a choqué davantage que d'entendre quelques atlantistes patentés reprendre à leur compte la perspective d'une Europe indépendante, contribuant A un rééquilibrage politique et offrant un autre modèle au monde que le modèle actuellement dominant. Comme si cela était leur véritable objectif !

A l'inverse, un conseil de sécurité européen permettrait de signifier que si d'aucuns sou haltent organiser sous leur drapeau, comme on le dit, une gendarmerie mondiale, il faudrait lui trouver d'autres terrains de manœuvre que le continent européen.

Pour indispensable qu'il soit, ce système de sécurité ne suffirait pas à empêcher les tensions, les affrontements et les mouvements de population incontrôlés, sans un traitement simultané de la

question économique., Et l'on ne pourra pas progresser sur le terrain de l'économie si, au nom du « gradualisme» et des nécessités de la transition, on inflige aux anciennes démocraties populaires ce qu'on a fait subir aux pays du tiers monde depuis trente ans, à savoir la fermeture de nos frontières à leurs produits.

Il faut donc songer à réaliser au plus tôt un grand espace européen à l'intérieur duquel serait progressivement garantie la liberté des échanges. Certes, l'état actuel des législations ne permet sans doute pas d'envisager l'ouverture très rapide d'un marché unique comportant la reconnaissance mutuelle de toutes les réglementations sur l'ensemble du continent, En revanche, rien ne s'oppose à la mise en place d'un grand marché commun dans l'esprit du traité de Rome, avec la libre circulation des marchandises. Rien ne s'oppose non plus à ce que soit signé un accord européen unique portant sur la protection des investissements, avec la création d'une instance arbitrale unique pour régler les litiges en la matière et la mise au point d'une assurance unique destinée à garantir les investissements étrangers contre le risque politique.

Et pour éviter que ne le referme une fois de plus le piège de la dette extérieure, peut-être faut-il admettre, pour apurer les comptes, que les créances publiques soient remboursées en monnaie locale et réinvesties sur place.

Remarquons à ce propos que si la libération des échanges doit être réalisée au plus vite, le passage à la convertibilité monétaire demande moins de hâte et ne pourra s'opérer avant que les banques centrales nationales aient rétabli l'équilibre entre la circulation fiduciaire et le niveau des transactions.

Enfin, un vaste plan de protection de l'environnement et du patrimoine est à mettre en œuvre dans cette Europe centrale et orientale qui est au bord du désastre écologique. Sans doute, une haute autorité de l'environnement aux compétences bien définies, pouvant statuer dans certains cas à la majorité, est-elle nécessaire pour préserver ou restaurer un patrimoine que l'Europe tout entière considère comme un bien commun.

Dans cette Europe-là, la France trouvera naturellement sa place, Elle a un grand rôle à y jouer et rien ne sera sans elle.

Voilà, en tout cas, un projet qui appelle à I'enthousiasme plutôt que de se nourrir de frayeurs et de fantasmes.

II est temps de dire que bâtir l'Europe des Douze sur la peur obsessionnelle de la puissance de l'Allemagne est tout de même une bien étrange démarche, proche de la paranoïa. D'autant qu'à force de vouloir faire cette intégration à tout prix, on va finir par faire l'Europe allemande plutôt que de ne pas faire l'Europe du tout, ce qui serait un comble.

Il ne servira à rien de tenter de ficeler l'Allemagne. Car l'Allemagne, et c'est bien naturel dans sa position, et avecles moyens dont elle dispose, ne renoncera à sa souveraineté que si elle domine l'ensemble, certainement pas si elle lui est subordonnée.

Le débat qui se développe en ce moment en Allemagne à propos de Maastricht en fait la démonstration : les Allemands veulent bien d'une banque centrale européenne, mais seulement si celle-ci est peu ou prou entre les mains de la Bundesbank, et d'une monnaie unique, si celle--ci s'appelle le mark.

Et comment peut-on imaginer que l'Allemagne va renoncer à jouer son jeu en Europe centrale ? N'a-t-elle pas d'ailleurs clairement annoncé la couleur quand elle a reconnu unilatéralement la

Croatie, sans se soucier des engagements communautaires qu'elle avait pris quelques semaines auparavant ?

Une fois de plus, il nous faut considérer le monde tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit. Et dans ce monde-!à, ce que la France peut apporter de plus précieux à l'Europe, c'est de trouver en elle-même assez d'énergie et de volonté pour devenir un contrepoids, pour équilibrer les forces en présence, pour peser lourd face à l'Allemagne, sinon pour faire jeu égal avec elle.

Le meilleur service que nous pouvons rendre à l'Europe, c'est donc de nous engager résolument sur la voie du redres-sement national, c'est de restaurer la cohésion nationale et l'autorité de l'État.

Encore faut-il que nous gardions les mains assez libres pour cela.

Pour autant, il ne s'agit pas de rompre l'axe franco-allemand, qui est essentiel, mais au contraire de le consolider en le rééquilibrant, en redevenant un partenaire crédible, un associé influent, un interlocuteur valeureux. Un couple franco-allemand où l'Allemagne serait tout et la France plus grand-chose ne serait pas un couple heureux.

Derrière la question de savoir quelle Europe nous voulons, se pose donc fatalement la question cruciale de savoir quelle France nous voulons.

Bien sûr, la France est solidaire du reste de l'Europe, bien sûr, sa participation à la construction européenne est un grand dessein.

Bien sûr, elle se doit en particulier de rassembler l'Europe méditerranéenne. Bien sûr, elle se doit de retrouver ses responsabilités vis-à-vis de l'Europe danubienne.

Mais la France ne saurait avoir l'Europe comme seul horizon, comme seul projet, comme seule vocation. Il suffit de regarder la carte de la francophonie pour comprendre combien la vocation de la France va bien au-delà des frontières de l'Europe.

Tant pis pour les intellectuels de salon qui montrent dédaigneusement du doigt ceux « qui ont cette conviction obsessionnelle que la nation française est porteuse d'un message universel de valeur supérieure et d'une mission civilisatrice ». Oui, la France a une vocation messianique, elle doit assumer et même y entraîner l'Europe, en particulier dans la coopération Nord-Sud pour prévenir les grands exodes que nous préparent la misère africaine.

Encore faut-il que, chez les hommes d'État, le visionnaire l'emporte encore un peu sur le gestionnaire, l'idéal sur le cynisme et la hauteur de vue sur l'étroitesse d'esprit. Car pour donner l'exemple aux autres, il convient d'être soi même exemplaire. Il faut, pour que la France soit à la hauteur de sa mission, qu'elle soit, chez elle, fidèle à ses propres valeurs.

Et la France n'est pas la France quand elle n'est plus capable, comme aujourd'hui, de par-tager équitablement les profits entre le travail, le capital et la rente, quand elle conserve une fiscalité à la fois injuste et inefficace, quand elle se résigne à voir régresser la solidarité et la promotion sociale, quand elle laisse se déliter ce qu'autrefois on appelait fièrement le creuset français et qui était au cœur du projet républicain.

Les défis que nous avons à relever sont immenses, Jamais ils n'avaient touché aussi profondément ce que nous sommes et ce que nous voulons devenir. Ils tiennent en une seule et même obligation : rompre enfin avec des schémas de pensée, des modes d'approche totalement dépassés du fait de

l'évolution de nos sociétés. Et c'est parce que nous nous y accro-chons contre toute raison que nous donnons cette impression d'impuissance. A nous de savoir nous en dégager au lieu de nous y résigner ! Quel meilleur service rendre à l `Europe que nous voulons construire !

Sachons, par exemple, prendre la vraie dimension de la crise. Elle n'est pas seulement économique et sociale. Elle est aussi et probablement surtout culturelle. Elle tient à l'incapacité de nos sociétés à s'adapter aux conséquences de la révolution technologique et de l'évolution des mentalités.

Ainsi la lutte contre le chômage passe-t-elle par une meilleure égalité des chances. La reproduction sociale quasiment à l'identique n'est plus seulement intolérable en termes moraux, elle est un handicap insupportable en termes d'efficacité!

La mutation de notre système éducatif est elle-même une clef essentielle, car le problème culturel, le problème des mentalités, le problème de l'adéquation de la modernité à son rythme trouveront leur solution d'abord dans les repères intellectuels et les modes de pensée que nous saurons donner à nos enfants.

La grandeur éducative des débuts de la IIIe République avait su donner à l'immense majorité des Français les moyens d'affronter le grand basculement de la modernité urbaine, industrielle et scientifique de la fin du XIXe siècle. Un siècle après, voilà la République à nouveau confrontée aux mêmes grands défis. Il n'y a plus aujourd'hui aucun grand projet politique qui ne commence par là.

Il est temps de comprendre aussi que la compé